



**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE**



Discours de SM le Roi Mohammed VI à la Nation, à l'occasion du 8-ème anniversaire de l'accession du Souverain au Trône de Ses glorieux ancêtres.

SM le Roi Mohammed VI a adressé un important discours à la Nation, à l'occasion du 8-ème anniversaire de l'accession du Souverain au Trône de Ses glorieux ancêtres.

Voici le texte intégral du discours royal :

"Louange à Dieu.

Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Cher peuple.

Nous commémorons aujourd'hui le huitième anniversaire de Notre accession au Trône. Cette célébration intervient dans une phase historique foisonnant de réformes profondes et abondant de questions salutaires pour la nation. Elle s'inscrit également dans un contexte marqué par l'accélération des mutations historiques qui s'opèrent, et la diversité des grands défis qui se posent, autant de challenges qui ne sauraient être relevés sans une vision globale claire des enjeux et une planification rigoureuse des actions prioritaires et pressantes à mener.

Il importe, à cet égard, de continuer à consolider les réalisations déjà accomplies, et parallèlement, à aller de l'avant dans la mise en oeuvre des réformes en cours et à engager de nouvelles réformes indispensables pour l'édification du Maroc de demain. Ce Maroc, Nous le voulons entreprenant, volontariste, multipliant les réalisations, égrenant les chantiers, un Maroc qui gagne, quelle que soit l'ampleur des défis et des enjeux. Nous avons emprunté, pour y parvenir, la voie de la démocratie et l'approche participative, comptant en cela sur nous-mêmes et sur nos propres ressources humaines, lesquelles représentent sans conteste le meilleur don qu'un être humain puisse espérer recevoir de son Créateur.

Je M'adresse à toi, en Ma qualité d'Amir Al-Mouminine (Commandeur des Croyants) auquel échoit la mission d'assurer la conduite de ton destin en vertu du pacte de la Beia (allégeance) et de la Constitution. Je M'adresse à toi également, en tant que Roi-Citoyen ayant pris la juste mesure des réelles préoccupations de chaque Marocaine et de chaque Marocain, en s'enquérant de leur situation sur le terrain. Par conséquent, Je M'attache à définir les grandes orientations pour la nation marocaine, en veillant, parallèlement, à cerner les préoccupations quotidiennes de tous les citoyens. Je M'emploie également à inscrire ces actions dans un ordre homogène où les priorités se complètent et s'articulent entre elles dans une parfaite synergie. Le but triptyque de cette option démocratique est de :

- Conforter les réformes structurelles déjà menées à leur terme.

- Accélérer la mise en oeuvre optimale de celles qui sont en cours.

- Initier de nouvelles réformes.

Cher peuple.

L'affaire de notre intégrité territoriale connaît un tournant décisif engendré par l'Initiative Marocaine pour la négociation d'un statut d'autonomie à conférer à nos provinces du Sud, dans le cadre de la souveraineté du Royaume, de son unité nationale et de son intégrité territoriale.

A cet égard, Nous sommes satisfait de la position du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui appuie notre Initiative et la qualifie de sérieuse et crédible, ainsi que de tout parrainage onusien responsable et constructif, permettant d'engager, à son sujet, des négociations substantielles et sincères.

Nous saluons également pour leur appui les puissances influentes au sein de la communauté internationale, ainsi que les pays frères et amis dont le soutien a permis à l'Initiative marocaine de s'imposer et de figurer dans l'agenda international, comme un type moderne d'autodétermination, parfaitement conforme, tant sur le fond que sur la forme, à la légalité internationale authentique et non pervertie.

Nous souhaitons réaffirmer, en ton nom, cher peuple, la volonté sincère du Royaume de s'engager dans des négociations responsables, en partant de deux prémisses de base : de prime abord, le Maroc a participé de bonne foi au premier round des négociations, et demeure constamment disposé à négocier, mais uniquement à propos de l'autonomie, toute l'autonomie et rien que l'autonomie.

En deuxième lieu, l'autonomie convenue de façon consensuelle, ne peut être envisagée que dans le cadre de la

souveraineté du Royaume du Maroc, pleine, pérenne, inaliénable et ne souffrant aucun marchandage, et ce, dans le respect de son unité nationale intangible et de son intégrité territoriale une et indivisible.

En tout état de cause, et si longues et laborieuses que puissent être les négociations, nous garderons notre main tendue en direction de toutes les vraies parties concernées par un règlement politique de ce différend artificiel, dans l'espoir de les convaincre de l'opportunité historique qu'offrent ces négociations. Notre v u, en effet, est de faire en sorte que ces pourparlers soient une victoire pour toutes les parties, pour le droit et pour la légitimité. Nous y voyons également l'occasion de faire prévaloir l'esprit de fraternité, de bon voisinage et d'unité maghrébine.

Nous sommes pleinement confiant que le processus d'autodétermination consensuelle, connaîtra un heureux aboutissement, d'abord, avec l'aide de Dieu, et ensuite, grâce à l'unanimité nationale, y compris les Sahraouis qui s'y sont tous investis sans exclusion, ni discrimination aucune. A ce propos, Nous engageons Nos fidèles sujets expatriés, originaires du Sahara marocain, où qu'ils soient, notamment les populations retenues à Tindouf, à oeuvrer pour une plus large adhésion de leurs frères à cette initiative qui a pour vocation de les réconcilier entre eux, de favoriser leur rassemblement et de préserver leur dignité.

A cet égard, Nous tenons à rendre hommage à nos Forces Armées Royales, notamment celles stationnées dans nos provinces du Sud. Nous leur réaffirmons Notre bienveillante sollicitude et la fierté qu'inspirent au peuple marocain la ténacité et les multiples sacrifices dont elles font preuve pour protéger et préserver l'unité de la Nation. Nous nous attacherons constamment à améliorer la situation sociale des membres de Nos Forces Armées Royales, toutes catégories confondues, y compris les retraités.

Afin de consolider le tournant positif qu'elle a suscité, Nous nous devons de conforter cette Initiative marocaine prometteuse, par des initiatives visant, dans le cadre d'une stratégie globale et intégrée, à raffermir la démocratie et le développement, parallèlement à la nécessaire mobilisation collective et à l'indispensable consolidation du front intérieur.

En effet, cette Initiative est de la bonne graine que nous semons, et que nous devons constamment entretenir avec soin. Ainsi, le Maroc s'engage à respecter tout accord politique mutuellement acceptable qui sera réalisé sur la base de cette initiative, avec toutes les parties réelles et effectives. Quoi qu'il en soit, le Maroc ne saurait être otage ou prisonnier des calculs d'autrui. En revanche, il entend poursuivre résolument son évolution politique, disposant, pour cela, d'une arme imparable, en l'occurrence notre précieux capital démocratique dont nous pouvons tirer une légitime fierté en tant que modèle politique avancé à l'échelle de notre région.

Aussi, appartient-il à chacun de faire en sorte que l'élection de la prochaine chambre des représentants soit une nouvelle occasion pour conforter la normalité démocratique, pour donner une expression tangible à ta volonté réelle et pour faire émerger une majorité gouvernementale crédible et une opposition agissante et constructive, sur la base de programmes concrets et bien ciblés, et non à la faveur de slogans creux et galvaudés sur la réforme et le changement, slogans qui pourraient donner lieu à des surenchères aussi absurdes que celles brandissant +la réforme de la réforme et le changement du changement+.

Tu Me trouveras toujours, cher et fidèle peuple, en première ligne, à la tête de ceux qui sont déterminés à contrecarrer tout discours mettant en doute l'intérêt d'avoir des élections et l'utilité même des partis politiques, et à déjouer toutes les pratiques tendancieuses visant à porter atteinte à leur crédibilité. La maturité politique à laquelle nous sommes parvenus, implique pour nous le devoir de proscrire les conceptions erronées, nihilistes et mystificatrices, attentatoires au respect dû au verdict démocratique des urnes.

En effet, les élections n'ont nullement pour enjeu l'identité de l'Etat marocain ou les fondamentaux de son régime, en l'occurrence l'Islam modéré et ouvert, la monarchie constitutionnelle, l'unité nationale, l'intégrité territoriale et la démocratie sociale. Ce sont là des constantes qui font l'objet d'une unanimité nationale imprescriptible, car il ne peut y avoir d'Etat sans constantes et sans valeurs sacrées.

Par ailleurs, les élections ne consistent pas, au fond, à s'engager dans une compétition inutile et inopportune, à propos des judicieux choix stratégiques de la nation, qui font, d'ailleurs, l'objet d'un consensus national et forment le socle du développement et du progrès dans la modernité et répondant aux contraintes de l'époque. Il s'agit, notamment, de l'Etat de droit et des institutions, de la citoyenneté fondée sur le respect des droits et des obligations de l'Homme, du libéralisme économique, et de la liberté d'entreprendre. Outre la solidarité, la justice sociale et l'ouverture sur le monde. C'est à Nous qu'il échoit de veiller à la pérennité de ces valeurs, quelles que soient les circonstances et leurs fluctuations. C'est cela, du reste, Notre conception de la Monarchie citoyenne, et c'est ainsi que Nous l'entendons.

Il ne faut pas que les constantes et les choix stratégiques de la nation se muent en autant de slogans creux et de coquilles vides. Nous prenons, donc, acte avec satisfaction de la propension nouvelle chez les partis sérieux - et c'est ce qui compte le plus - à proposer des programmes électoraux bien définis, clairs et précis. C'est cela qui traduit la vaste portée et la pertinente opportunité des élections. Ces consultations électorales doivent être ouvertes à la compétition entre toutes les formations politiques sans exclusive, afin de cerner les priorités de la prochaine législature, pour une meilleure gestion de la chose publique, conformément au choix librement consenti du peuple.

A ce propos, Je tiens à réaffirmer que le régime voulu par Nous est celui d'une monarchie citoyenne. Une monarchie agissante qui ne saurait être cantonnée dans un concept forcément réducteur, ni dans des prérogatives exécutives, ou organe législatif, ou autorité judiciaire. Ces institutions constitutionnelles ont leurs compétences exercées sur la base du principe de la séparation des pouvoirs distincts de ceux de la Royauté. Telle est la monarchie marocaine authentique que nous nous sommes choisie. Nous l'avons étayée par la citoyenneté pour le développement, dans le respect de sa quadruple légitimité religieuse, historique, constitutionnelle et démocratique. Ce choix est également un acte de fidélité à l'esprit ayant présidé à la lutte nationale qu'elle a menée et des sacrifices qu'elle a consentis au nom de la souveraineté, de l'unité et du progrès du pays, ainsi qu'à la synergie profonde caractéristique des liens unissant le peuple et le Trône, toujours en phase.

Par ailleurs, quelle que soit la légitimité de la démocratie représentative classique, Nous jugeons nécessaire de la conforter et la compléter par la démocratie participative moderne. Nous pourrions ainsi mettre à contribution toutes les compétences et expertises nationales et régionales, et nous prévaloir de la société civile agissante et des forces vives de la nation, toutes tendances et sensibilités confondues. Quelle que soit leur position, ces acteurs sont appréciés à leur juste valeur par Notre Majesté. Leurs avis sont respectés, s'agissant de la gestion des affaires publiques, y compris les questions déterminantes pour la nation, et ce,

dans le cadre de la primauté de la loi et de l'Etat des institutions. En tout état de cause, Nous tenons à soumettre les propositions émanant de ces instances aux institutions constitutionnelles et aux instances compétentes pour examen et décision.

Nous attendons également de nos partis nationaux qu'ils favorisent l'émergence d'élites aptes à assurer une bonne gestion des affaires publiques, et à être comptables du bilan de leur action.

Voilà pourquoi Je compte sur toi, Mon peuple fidèle, pour que, mesurant l'ampleur de la responsabilité qui t'incombe, tu fasses le choix le plus judicieux de tes représentants à l'occasion d'élections régulières et honnêtes.

A cet égard, Nous te donnerons rendez-vous pour bientôt afin de voir ce qu'il y a lieu de faire pour que cette échéance électorale constitue une étape importante dans le processus devant conduire au couronnement de la réforme institutionnelle progressive en cours, par un changement global et de niveau supérieur.

Pour autant, nous ne saurions perdre de vue la nécessité, à ce stade, de donner la priorité à deux questions pressantes. Premièrement, il s'agit de soutenir et d'accompagner la dynamique positive qui a été générée par l'Initiative d'autonomie, pour aborder les étapes à venir dans le cadre d'une mobilisation générale. En second lieu, il faudra gagner le pari des prochaines échéances électorales afin de dégager un paysage politique sain. Un paysage rationalisé ayant pour pilier une majorité homogène, d'où émergerait un gouvernement ramassé, reposant sur des pôles bien définis, efficaces et complémentaires les uns des autres. Ceci devrait se faire en fonction des priorités de la politique générale de la nation, et non au gré de considérations politiciennes étriquées et de calculs purement arithmétiques ou subjectifs.

En effet, les champs de déploiement de l'action politique, entendue dans son acception noble, sont trop vastes pour réduire celle-ci à une simple course visant à remporter un siège au Parlement, ou une fonction ministérielle. Elle se déploie plutôt dans un domaine autrement plus vaste, et garantissant une proximité optimale vis-à-vis du citoyen, par le biais des larges attributions dévolues aux collectivités locales. Qu'elles soient de la majorité ou de l'opposition, celles-ci disposent, en vertu des élections, d'un pouvoir effectif pour assurer la gestion quotidienne des affaires te concernant.

Cher peuple.

Pour que nos acquis démocratiques puissent être protégés et préservés, il nous est indispensable de poursuivre le processus de développement de notre pays, d'y consolider la sécurité et la stabilité et de conforter l'administration de proximité.

A cet effet, Nous nous attachons à imprimer une forte impulsion aux projets prometteurs qui s'inscrivent dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), en tant que chantier de règne ouvert en permanence. Nous veillerons constamment à la bonne réalisation de ses projets, en en assurant le suivi et l'évaluation régulière sur le terrain.

Nous ne tolérerons pas que cette Initiative soit instrumentalisée de manière tendancieuse ou intéressée, et réduite ainsi à un slogan creux. Nous devons continuer à oeuvrer pour notre objectif suprême qui est d'améliorer les conditions de vie des catégories qui pâttissent des affres de la pauvreté, de l'analphabétisme, de la marginalisation et de l'exclusion, de sorte à les prémunir contre les vellétés d'extrémisme, d'ostracisme et de terrorisme.

A cet égard, Nous réaffirmons cette responsabilité qui nous incombe collectivement pour libérer les énergies créatrices des jeunes et mettre leurs idées lucides et éclairées au service d'actions judicieuses et bénéfiques, au lieu de les laisser, comme une proie facile, à la merci des obscurantistes qui s'évertuent à fanatiser et enflammer les faibles et les simples d'esprit en les poussant à des actes de suicide que prohibe la loi et que proscriit la religion.

A cet égard, Nous rendons à nouveau hommage à l'Administration territoriale, au corps de la Sûreté nationale, à la Gendarmerie Royale, aux Forces Auxiliaires, et à la Protection civile. Nous réaffirmons Notre volonté de continuer à entourer de Notre sollicitude tous ceux qui ont en charge de veiller sur les affaires de défense et de sécurité. Nous avons à cœur d'améliorer leurs conditions sociales, et d'assurer à leurs familles une prise en charge digne des sacrifices qu'ils consentent pour préserver la sécurité des citoyens et de la patrie. Nous sommes fier de la vigilance, de la mobilisation et de l'abnégation dont ils ont fait preuve pour faire face aux actes criminels d'agression, de terrorisme, d'intimidation et autres forfaits.

Nous tenons également à saluer les citoyens et les citoyennes pour l'esprit civique responsable dont ils ont fait preuve, convaincus qu'ils sont que la sécurité est l'affaire de la société tout entière. Aussi sommes-Nous confiant que le terrorisme abject ne saurait entamer notre attachement à notre option irréversible.

Nous veillons à l'assèchement des sources de ce fléau, en adoptant une stratégie globale et multidimensionnelle, prévoyant notamment le renforcement de la Sûreté nationale. Nous avons ainsi ordonné que celle-ci soit dotée des moyens matériels et des ressources humaines nécessaires.

Dans sa globalité, Notre stratégie est basée également sur l'indispensable complémentarité synergique entre l'action dédiée au développement d'une part et, d'autre part, la création culturelle et intellectuelle, qui constitue un puissant ingrédient dans la lutte contre l'extrémisme et l'obscurantisme.

Nous réaffirmons aussi la nécessité, pour les oulémas, les intellectuels et leurs instances respectives, d'assumer les responsabilités qui sont les leurs en matière d'encadrement, d'orientation et de guidance. Certes, la pensée est, par définition, sujette à des fluctuations et à des mouvements de flux et de reflux, mais on ne saurait, pour autant, permettre qu'une crise de la pensée laisse le champ libre pour répandre et faire l'apologie d'une pensée de la crise. C'est pourquoi notre pays a un besoin impérieux de susciter un renouveau religieux éclairé et un essor intellectuel marqué du sceau de la modernité.

Cher peuple.

Nous avons engrangé de nombreux acquis, en réalisant les projets prévus dans les secteurs où le

gouvernement dispose d'une vision claire et précise. Tant et si bien que le Maroc est devenu un immense chantier foisonnant de projets structurants, tant au niveau local que régional et national. Mais, nous n'aurions pu parvenir à ce résultat sans la confiance des citoyens et des investisseurs, et sans la crédibilité dont le Maroc jouit auprès de ses partenaires étrangers grâce à son attachement aux règles de bonne gouvernance.

Afin de conforter ces acquis, il incombe à chacun de se mettre à la tâche avec ardeur et de s'armer d'une volonté tenace pour parachever les réformes en cours, par le lancement de nouveaux chantiers vitaux. Il importe, en outre, de soutenir les initiatives privées -en encourageant les jeunes et en les incitant à créer des petites et moyennes entreprises- et d'appuyer les grandes entreprises citoyennes.

Notre but ultime est d'assurer des opportunités d'emploi productif pour la jeunesse de notre pays. Car, c'est là le véritable objectif à l'aune duquel se mesure la crédibilité de tout programme politique.

A ce propos, Je dis : Trêve des seuls diagnostics théoriques décrivant la situation et dépistant les foyers de dysfonctionnement, car en la matière, nous disposons d'assez d'études objectives réalisées par les instances et les institutions concernées. Il ne nous reste, donc, plus qu'à proposer des projets réalisables qui tiennent compte des priorités de chaque étape.

La Justice vient en tête des secteurs prioritaires pour la période à venir.

Elle est la clé de voûte du pouvoir, et le socle sur lequel reposent l'Etat de droit, la primauté de la loi, le principe d'égalité devant elle, et la bonne gouvernance. La Justice est également un levier fondamental pour le développement et la promotion de l'investissement. D'où le devoir pour tous de se mobiliser pour assurer une réforme globale de la Justice et en consolider l'indépendance, dont Nous sommes, du reste, le Garant. Nous entendons, donc, conforter la confiance dans la Justice et garantir la sécurité judiciaire qui passe par les exigences de compétence, de probité et de droiture.

Le moyen de parvenir à cet objectif tient à la protection de l'inviolabilité de la Justice, de la déontologie y afférente, ainsi qu'à la poursuite de sa modernisation et de sa mise à niveau, tant sur le plan des structures et des ressources humaines et matérielles, qu'au niveau de la mise en place d'un cadre juridique moderne.

La même volonté et la même détermination Nous animent pour veiller, avec toute l'attention voulue, à la mise en oeuvre optimale de la réforme du chantier décisif de l'éducation et de la formation. Car on ne saurait assurer un avenir pour les générations montantes sans s'armer de courage et de hardiesse pour prendre à bras le corps les problèmes de ce secteur, et traiter ses carences.

En effet, en dépit des efforts sincères qui ont été déployés pour assurer la mise en oeuvre de la Charte d'Education et de Formation -laquelle demeure un cadre de référence fondateur -, les résultats quantitatifs n'ont pas donné lieu à un changement qualitatif, pas plus qu'ils n'ont eu l'impact optimal escompté, permettant de dispenser une éducation de bonne facture, en adéquation avec les exigences de l'économie.

Aussi est-il nécessaire de continuer -avant qu'il ne soit trop tard- la mise en oeuvre des réformes vitales et incontournables, visant à renforcer la bonne gouvernance de ce secteur, et de trouver des solutions objectives aux questions en suspens, avec, au premier chef, la problématique du financement, la rationalisation de la gestion des ressources, les langues d'enseignement, la modernisation des programmes et des manuels scolaires, et la focalisation sur l'alphabétisation. En outre, il importe de redoubler d'effort afin de réussir la réhabilitation de l'école publique et la promotion de l'enseignement privé, dans le respect du principe d'égalité des chances.

Afin de consolider la gouvernance territoriale, Nous sommes résolu à consolider les processus de déconcentration et de régionalisation. En effet, une régionalisation efficiente va nécessairement de pair avec un système de déconcentration aussi large que concret, dans le cadre de pôles bien définis, auxquels les autorités centrales délèguent les prérogatives et les ressources nécessaires, suivant une approche régionale intégrée.

A ce propos, Nous réaffirmons notre ferme volonté d'aller de l'avant dans la mise en place d'une régionalisation graduelle, évolutive et solidaire, en faveur de l'ensemble du territoire du Royaume. Cette politique qui sera mise en oeuvre sur la base d'un nouveau découpage régional du territoire, prévoit des compétences élargies, s'inscrivant, de par notre volonté nationale propre, dans un processus marocmarocain, et prenant en charge les spécificités de chaque région, y compris nos provinces du sud.

A cet égard, Nous affirmons que Nous avons réservé exclusivement à ces provinces qui nous sont si chères, un statut d'autonomie, comme solution consensuelle et définitive au différend dont elles sont l'objet. En tout état de cause, aussi bien l'autonomie applicable au seul Sahara marocain dans le cadre d'une solution politique mutuellement acceptable, que la nouvelle régionalisation prévue pour l'ensemble des autres régions du Maroc, ne peuvent être mises en oeuvre que dans le cadre de la souveraineté du Royaume, de son unité nationale et de son intégrité territoriale.

Parmi les questions cruciales qui nous interpellent avec force, figure l'indispensable consolidation des acquis enregistrés en matière de développement rural. Pour cela, il importe de proposer une stratégie pour le développement agricole, une stratégie ambitieuse intégrant une nouvelle politique agricole et une approche globale de développement durable, prenant en charge la problématique de la rareté des ressources en eau et leur gestion rationnelle. Cette stratégie doit également intégrer comme principe de base le fait que la sécheresse est un phénomène quasi-structurel auquel il faut remédier par le biais de politiques publiques efficientes.

Par ailleurs, pour s'assurer que le développement durable de notre pays ne devienne unijambiste, il doit s'opérer de manière harmonieuse et équilibrée entre villes et campagnes. A cet effet, il est nécessaire de favoriser le développement urbain dans le cadre d'une politique cohérente de la ville. Une politique apte à faire de nos cités des espaces accueillants pour vivre dans la dignité, la convivialité et le respect des valeurs marocaines authentiques de bon voisinage, de solidarité et de brassage social.

La problématique de l'énergie se pose également comme une question fondamentale qu'il faut aborder dans le cadre d'une vision prospective.

L'objectif est de garantir la sécurité énergétique de notre pays, de diversifier les sources d'énergie nationales,

par le recours à des énergies alternatives, et d'en assurer un usage rationnel.

Cher peuple.

Si elle repose sur l'attelage du couple démocratie et développement, Notre conception du pouvoir se fonde, au même titre, sur la complémentarité entre nos politiques intérieure et extérieure. En effet, grâce à son évolution démocratique et à la dynamique de son développement, qui sont mondialement reconnues, le Maroc a largement conforté sa position et son rayonnement externe.

A cet égard, Nous nous réjouissons des réalisations positives que notre diplomatie a accomplies sous Notre impulsion, suivant en cela une démarche moderne, efficiente et proactive, en dépit d'un contexte régional et international difficile, chargé de toutes sortes de périls, de rebondissements et de manoeuvres sournoises. Cette évolution positive est à inscrire à l'actif de toutes les forces vives de la nation qui se sont mobilisées à cet effet, ainsi que des diplomaties officielle et parallèle qui ont mené leurs efforts de concert, dans le cadre d'un plan audacieux destiné à démontrer le bien-fondé de notre cause nationale, à faire valoir les intérêts supérieurs de notre pays, et à marquer notre forte adhésion en faveur des grandes causes internationales. Pour conforter cette avancée, le gouvernement doit mettre tous les moyens matériels et toutes les compétences humaines nécessaires à la disposition de notre diplomatie, afin qu'elle renforce sa présence dans le monde et au sein des instances et institutions internationales, et qu'elle puisse être à la hauteur des défis qui se posent à l'échelle régionale et internationale.

Grâce à une politique extérieure mûre et circonspecte, le Maroc se positionne désormais en partenaire actif sur l'échiquier international, apportant son concours au niveau des fondamentaux de l'agenda mondial, notamment la sauvegarde de la paix et de la sécurité, la lutte contre le terrorisme, la promotion des valeurs de cohabitation et le renforcement de la coexistence synergique et de l'interaction entre les civilisations et entre les religions, outre l'engagement en faveur des droits de l'Homme et la promotion de la condition de la femme, ainsi que la réalisation du développement durable et la protection de l'environnement, dans le respect des règles de bonne gouvernance.

Pour concrétiser son engagement en faveur de ces valeurs, le Maroc s'est fixé des priorités géopolitiques bien définies.

Agissant, donc, dans un esprit de solidarité, nous nous sommes constamment attachés à apporter notre soutien et notre appui aux peuples frères du continent africain, notamment dans les pays sub-sahariens et du Sahel, à instaurer la sécurité et la stabilité dans ces pays, à favoriser leur développement humain, et à préserver leur souveraineté, leur unité nationale et leur intégrité territoriale. Dans le même élan solidaire, nous leur apportons notre concours pour les aider à faire face aux problèmes épineux dont ils pâtiennent, et ce, outre l'appui que nous apportons à la coopération entre les pays du Sud et notre adhésion à l'ambitieux projet d'union méditerranéenne.

Nous nous attachons, avec la même ardeur et la même sincérité, à raffermir les liens solides de fraternité, de

coopération fructueuse et de solidarité agissante, qui nous unissent aux pays arabes frères, notamment dans le domaine économique qui constitue la cheville ouvrière de l'action arabe commune.

Nous réaffirmons, par ailleurs, notre soutien aux causes justes de la Nation arabe, avec, au premier chef, le droit du peuple palestinien frère d'instaurer son Etat indépendant, avec Al-Qods Al-Charif pour capitale, un Etat fondé sur la primauté de la loi et l'exercice du pouvoir par le biais des institutions, sous la conduite légitime de Notre frère Son Excellence le Président Mahmoud Abbas. Nous appuyons, à cet égard, les efforts sincères qu'il déploie pour assurer la réconciliation nationale et préserver l'unité du peuple palestinien, dans le respect de la légalité nationale et internationale, de l'Initiative arabe de paix et des accords et arrangements conclus entre les parties concernées. Nous apportons également notre soutien à toutes les initiatives visant à instaurer la sécurité et la stabilité en Irak, au Liban, au Soudan et en Somalie, et ce, dans le respect de leur souveraineté et de leur intégrité territoriale respectives. C'est dire que l'édification de l'Union du Maghreb constitue, pour nous, une option fondamentale constante dans notre politique étrangère, et un point de convergence des priorités qui lui sont assignées.

Cher peuple.

S'il est une qualité distincte dont le Maroc peut se targuer actuellement, c'est bien celle dont le Conseil de sécurité, et, à travers lui, la communauté internationale tout entière, l'ont crédité en qualifiant de sérieuse et crédible notre Initiative pour la négociation de l'autonomie de nos provinces du Sud. A cet égard, Nous estimons que cette reconnaissance internationale vaut pour toutes les réformes profondes que nous avons accomplies ensemble, ainsi que les transformations que Nous conduisons de concert avec toi, avec toute la fermeté et toute la détermination requises.

Mais si cette reconnaissance de sérieux et de crédibilité nous honore, elle n'en est pas moins porteuse de nouvelles responsabilités, qui nous engagent à redoubler d'effort et à nous mobiliser tous pour préserver ce capital précieux, capital que nous sommes parvenus à bâtir parce que nous avons confiance en nos capacités propres, et que le monde apprécie à leur juste valeur la pertinence de nos choix et la sincérité de notre engagement.

Je resterai, cher peuple, tel que tu M'as toujours connu, le Roi-Citoyen à l'avant-garde des militants oeuvrant sur le terrain, dans toutes les régions du pays, comme à l'extérieur. Je M'attacherai également à consolider les piliers de l'unité et de la démocratie, à conforter la dynamique de développement, de progrès et de solidarité, et à raffermir la capacité du Maroc à agir en synergie avec le monde extérieur et les mutations qui s'y opèrent, sans jamais se départir de l'identité marocaine authentique. Notre ambition ultime est de permettre à toute Marocaine et à tout Marocain, -qu'ils résident au pays ou en terre d'immigration,- d'accéder à la pleine citoyenneté dans la dignité. Nous nous y attèlerons avec une foi profonde, une détermination inébranlable et une ferme volonté de militer et de lutter sans répit pour y parvenir. Nous sommes animés, pour cela, d'un courage circonspect et sans témérité, d'une détermination sans faille, et d'un espoir sans présomption.

Notre force, nous la puisons dans la perpétuelle symbiose qui règne entre le Trône et le peuple, et qui nous a toujours permis de franchir tous les écueils et autres obstacles qui se sont dressés sur notre chemin. Nous nous sommes constamment inspiré de l'esprit de sacrifice et d'abnégation au service de la patrie, tel qu'incarné par le Libérateur de la Nation, Notre Auguste Grand-Père, Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu sanctifie son âme, et le Bâtitteur de l'Etat marocain moderne, Notre vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu le couvre de sa sainte miséricorde. Nous avons une pensée émue pour la mémoire et les sacrifices consentis par les compagnons des deux augustes Souverains dans la lutte nationale authentique

qu'ils avaient menée.

En même temps, Nous saluons ceux et celles qui se sont investis, sous Notre conduite, et avec l'aide de Dieu, dans le processus visant à parachever l'édification du Maroc de la citoyenneté engagée et volontariste.
+Seigneur, accorde-nous Ta miséricorde, et assure-nous de la droiture de notre conduite+.

Véridique est la parole de Dieu.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".